

Numéro	Destination	Surface indicative	Parcelle cadastrée	Bénéficiaire
1	Élargissement de la RD43 à 7 mètres environ	390 m <sup>2</sup>	B567, B762, B763, B760, B167	Commune
2	Aménagement d'un chemin piéton	170 m <sup>2</sup>	B158, B564, B736, B737, B699	Commune
3	Réalisation d'un espace vert	3000 m <sup>2</sup>	A703	Commune
4	Aménagement d'un chemin piéton (2 mètres) le long de la RD1	160 m <sup>2</sup>	A1000, A781	Commune
5	Élargissement de l'Allée Reval Vieux(2 mètres environ)	200 m <sup>2</sup>	B85	Commune
<b>TOTAL GENERAL DES SURFACES RESERVEES</b>			3 920 m <sup>2</sup>	

annexé à la délibération n°  
153-2018 du 19 octobre 2018  
arrêtant le PLU, le président le  
E. A. H. 2018

